

TERMES DE REFERENCE DES NOTES D'ORIENTATION SECTORIELLES DES COMITES TECHNIQUES SECTORIELS (CTS)

A. Rappel du contexte

Après quinze ans de mise en œuvre d'une stratégie et des politiques axées sur la réduction de la pauvreté, la Mauritanie s'apprête à formuler une nouvelle vision stratégique de développement ambitieuse lui permettant d'accélérer ses mutations socio-économiques et d'offrir des conditions de vie décentes à sa population. En vue de mieux apprécier la situation, les contraintes et les atouts de développement du pays et proposer les orientations futures, il a été jugé nécessaire de s'appuyer sur les analyses sectorielles en appréciant globalement et au niveau sectoriel la situation et les défis qui restent à relever pour les prochaines années dans le cadre de la SCAPP. Pour dégager le profil actuel de développement de la Mauritanie et tirer toutes les leçons du passé des politiques économiques mises en œuvre (y compris les choix stratégiques comme le modèle de croissance privilégié), il a été jugé important que chaque CTS fasse une analyse objective de la situation actuelle de leurs secteurs de compétence.

Cette analyse s'appuiera ainsi sur l'identification des personnes et des groupes qui ont été laissés en marge des progrès engendrés par les politiques économiques de ces dernières années et dégagera les perspectives pour les 15 prochaines années.

Tout comme pour la SCAPP elle-même, les principales références pour l'élaboration des notes sectorielles sont :

- le Programme du Président de la République ;
- la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement ;
- la Communication en conseil des Ministres relative à la Préparation SCAPP ;
- le rapport de la CIPD+20 ;
- le rapport de Beijing + 20 ;
- le rapport d'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2012-2016
- l'évaluation globale du CSLP 2001-2015,
- les résultats du recensement général de la Population et de l'Habitat (2013),
- les résultats de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV 2014) et
- le cadre d'action de Sendai pour la gestion des risques de catastrophe
- le rapport d'évaluation des progrès vers l'atteinte des OMD en Mauritanie (élaboration attendue)
- les résultats des consultations nationales de l'agenda post 2015,
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies
- le consensus qui s'est dégagé de la conférence internationale sur les changements climatiques (COP 21) ;

- les recommandations acceptées par la Mauritanie à l'issu de son Examen périodique universel en 2015 par le Groupe de travail du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- L'Enquête MICS dont les résultats sont attendus incessamment;
- Les Documents stratégiques sectoriels (Stratégie, politique, lettre politique, plan à moyen terme, programme, et plan d'actions etc.),
- Les engagements de la Mauritanie, au niveau international, régional et sous régional.
- La Feuille de route pour l'éradication des formes contemporaines de l'esclavage et ses séquelles

Tous ces documents de référence doivent inspirer l'élaboration des notes sectorielles.

La communication approuvée en Conseil des ministres décrit le processus comme suit : « Le dispositif d'élaboration de la SCAPP s'articule autour d'un Comité de Pilotage (CP) dont la composition et les attributions ont été définies par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement ; le CP est appuyé par une Commission de lecture (CL) et des Groupes de travail suivant des axes transversaux et par un groupe de consultants. Les Groupes de travail devront élaborer, chacun dans son domaine, des rapports faisant le point sur le bilan des axes, indiquer la vision et les perspectives d'évolution et identifier les actions prioritaires à inscrire au plan d'action quinquennal 2016-2020. Ce travail sera basé sur des contributions sectorielles élaborées par les différents Comités Techniques Sectoriels (CTS : ministères), appuyés, le cas échéant, par les consultants ».

B. Objectif des notes d'orientations sectorielles

B.1 Objectif Général :

Les notes d'orientations sectorielles ont pour objectif de faire une analyse objective de la situation du secteur concerné et des défis à relever pour les prochaines années en tenant compte de la nouvelle approche de la SCAPP qui met l'accent sur la croissance accélérée inclusive, le partage équitable de cette croissance et une gestion durable des ressources. Il s'agira de faire ressortir les éléments essentiels, les freins et atouts pour relever les défis du développement accéléré souhaité.

L'objectif est également d'avoir des informations pertinentes et des orientations stratégiques utiles pour l'exercice d'élaboration de la SCAPP. Pour s'assurer de l'intégration des ODD dans la SCAPP, l'ensemble des 17 ODD doit être couvert par les CTS, selon le secteur d'activité.

De même, les dimensions transversales (genre, approche basée sur les droits de l'homme, etc...) accompagneront l'élaboration des notes sectorielles.

B.2 Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques des travaux du CTS sont de produire une note d'orientation sectorielle qui : 1) servira de base à la prise en compte de la politique du secteur au niveau de la SCAPP ; et 2) établira un lien clair et mesurable entre chaque secteur et les ODD, les recommandations de l'EPU 2015 et des recommandations pertinentes de la feuille de route pour l'éradication des formes contemporaines d'esclavage et des séquelles de l'esclavage. Cette note, élaborée de manière participative devra couvrir les objectifs du secteur et les actions prioritaires requises pour l'atteinte de ces objectifs ainsi que les différents indicateurs en tenant compte des documents précités.

La note fera un diagnostic du bilan du secteur et présentera une esquisse de la Vision centrée sur l'Homme et alignée aux ODD à l'échéance 2030.

C. Résultat attendu :

Une note sectorielle à la fois synthétique, précise et suffisamment étayée par des données chiffrées et ventilées, conformément au présent canevas et aux grandes orientations et initiatives internationales à prendre en compte.

D. Tâches :

Les principales tâches sont : (i) l'exploitation documentaire ; (ii) la collecte des informations, documents et données statistiques ; (iii) la tenue des réunions des CTS (minimum trois : démarrage, examen du draft et validation) ; (iv) la rédaction des PV des réunions ; (v) l'établissement de l'état des lieux ; (vi) l'identification des défis et des contraintes ; (vii) l'identification des bénéficiaires du secteur, titulaires des droits, ventilés par sexe, âge et localisation géographique, avec une attention spécifique aux groupes marginalisés et/ ou vulnérables ; (viii) la formulation d'une vision pour le secteur tournée vers la résilience des populations les plus pauvres et socialement marginalisées ; (ix) la formulation des objectifs en lien avec les ODD, ; (x) la proposition de nouveaux indicateurs de suivi et de résultats qui tiennent compte des ODD et des droits de l'homme et (xi) l'élaboration du plan d'actions 2016- 2020.

Ainsi, chaque CTS, avec l'appui d'un consultant national, selon son champ d'actions est chargé de :

- Collecter toutes les documentations pertinentes y compris les données statistiques relatives au secteur concerné ;
- Faire l'état des lieux au niveau de chaque secteur et sous-secteur en vue d'une meilleure compréhension des évolutions tendanciennes des principaux progrès et limites de développement ;
- Identifier tous les ODD et les recommandations EPU 2015 rattachés au CTS concerné ;
- Analyser les défis et contraintes du secteur en mettant en parallèle les cibles des ODD, et les recommandations de l'EPU 2015 relatives au secteur en vue d'apprécier les gaps et d'identifier les objectifs nationaux à atteindre ;

- Proposer des actions à mettre en œuvre en vue de relever ces défis ;
- Mettre en parallèle les progrès réalisés, les perspectives, les ressources disponibles pour adapter les cibles globales et intermédiaires des ODD au contexte du pays en vue de l'atteinte des objectifs et du relèvement des défis pour les prochaines années ;
- Identifier les facteurs de blocage des principales activités, notamment ceux liés à l'accès au financement, à l'accès au foncier et aux capacités d'appui-conseil ;
- Identifier et analyser les défis et les opportunités vers la promotion du capital humain, y compris le développement des ressources humaines et le redéploiement de ressources suffisantes.
- Prendre en considération l'état de droit, le niveau de décentralisation, déconcentration, régionalisation de l'offre de services et l'exercice du contrôle citoyen sur les politiques publics.
- Prendre en compte les capacités d'initiatives des opérateurs privés et du degré d'intégration des économies locales, en mettant en relief la nature de systèmes productifs et les spécialisations régionales ;
- Esquisser les grandes orientations stratégiques de chaque secteur et sous-secteur concernés par le CTS en prenant en compte les dimensions transversales ;
- Préciser les ajustements nécessaires des politiques actuelles pour y intégrer les ODD, les droits de l'Homme et la dimension Genre, et mieux les aligner aux orientations stratégiques de la SCAPP.
- De façon transversale, prendre en compte les questions liées à la population, telles que la promotion féminine, le genre, la jeunesse, l'enfance, la santé de la reproduction, le renforcement des acteurs.

E. Le contenu du rapport CTS

Le rapport se compose d'une partie narrative et d'annexes

Le rapport narratif doit comporter:

- Introduction
- Résumé analytique pour les besoins des travaux des groupes thématiques ;
- Une description de la méthodologie utilisée pour l'élaboration de la note sectorielle ;
- Etat des lieux du secteur en 2015 en y reflétant la situation des populations et groupes les plus vulnérables;
- Les contraintes et défis actuels ;
- Vision et Objectifs 2016-2030 qui tiennent compte des engagements nationaux, régionaux et internationaux du pays et de l'inclusion des groupes vulnérables;
- Matrice des indicateurs de suivi et de résultats prenant en compte la liste des indicateurs proposés pour les ODD¹ en décembre 2015;

¹Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable - Note du Secrétaire général, 17 décembre 2015, E/CN.3/2016/2.

Critériologie pour hiérarchiser des actions prioritaires identifiées en tenant compte des questions transversales y compris les ODD, les droits de l'homme, le genre et l'environnement.

- Plans d'actions 2016-2020 ;

Annexes :

- 1) Les Indicateurs de suivi de la SCAP (2016 – 2030);
- 2) Le Plan d'actions pour 2016-2020;
- 3) Le Niveau des indicateurs en 2015;
- 4) Documentation des indicateurs
- 5) Données clés sur le secteur.

F. Orientations générales

Les indications ci-dessous permettent une intégration plus facile des contributions des CTS à la rédaction des autres rapports et présentations. Il est donc nécessaire de s'y conformer scrupuleusement.

F1 : Le résumé du rapport doit être compris entre 7 et 10 pages au maximum;

F2 : Le texte (y compris les titres) doit être écrit en 'calibri' (body) taille 12, interligne 1,5 et marges normales (2,5);

F3 : Les matrices du tableau de bord doivent être écrites en 'calibri' (body) 9 ou 10, selon le contenu et l'adaptation à la mise en page ;

F4 : Les paragraphes du rapport doivent être numérotés (même séquence) ;

F5 : Toutes les rubriques doivent être renseignées dans la mesure du possible ;

F6 : La liste des abréviations doit être conforme au contenu du Rapport du CTS ;

F7 : Eviter les sauts de page inutiles ;

F8 : La page de garde doit être conforme au modèle ci-joint.

F9 : Le Rapport final du CTS doit parvenir au secrétariat de la SCAPP (Direction du Suivi du CSLP) au plus tard le 15 mars 2016

G. Le Plan du rapport

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTERE.....

CTS « »

CONTRIBUTION AU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SCAPP 2016-2030

Liste des abréviations

Table des matières

(Insérer la table des matières automatique)

Résumé analytique (conforme au plan de la note sectorielle)

I. Introduction

II. Etat des lieux du secteur en 2015

- 1) la situation du secteur : décrire la situation générale du secteur en 2015 ainsi que celle de chaque sous secteur ou domaine le composant en mettant en exergue les valeurs des indicateurs les plus récentes notamment par rapport aux objectifs fixés par le CSLP au secteur, aux OMD ainsi que les ressources financières du secteur.
- 2) Les emplois dans le secteur (ventilation par catégories, régions, statuts, ...)
- 3) Les chiffres clés (acteurs, structures, produits, ...)
- 4) Les cadres de programmation disponibles (stratégies, plans d'action, programmes, CDMT, ...), etc.
- 5) Mettre un paragraphe sur l'état des réformes en cours 2010-2015

III. Les contraintes, défis et atouts actuels du secteur

Sur la base de l'analyse faite précédemment (état des lieux) faire ressortir les Forces, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM/SWOT)

- 1) Les forces et atouts du secteur
- 2) contraintes et faiblesses (humaines, financières, techniques, structurelles, sociales ou autres).
- 3) défis majeurs à relever, notamment par rapport aux ODD (objectifs et cibles).
- 4) Opportunités et menaces.

IV. Vision et Objectifs 2016-2030

- 1) Tenir compte des engagements du pays, notamment les ODD
- 2) Vision de développement pour le secteur
- 3) Objectifs chiffrés en termes d'indicateurs à atteindre en 2020 ; 2025 et 2030.

V. Matrice des indicateurs de développement du secteur

Dans la sélection des Indicateurs, tenir compte des indicateurs ODD qui sont disponibles ou dont l'élaboration est possible en Mauritanie (annexe 4).

VI. Critères de la hiérarchisation des actions prioritaires.

- 1) Actions en cours et dont la mise en œuvre se poursuit
- 2) Pertinence des actions programmées par rapport à la vision et aux objectifs à moyen et long terme
- 3) Pertinence des actions à programmer en priorité par rapport aux documents de référence, y compris les ODD, en particulier la création de valeur ajoutée locale et d'emplois ainsi que l'inclusion des groupes vulnérables.

VII. Plans d'actions 2016-2020

1. Evolutions prévisibles au cours des prochaines années (2016-2020)
2. Implications en termes de ressources humaines et financières de la vision et des objectifs
3. *Donnez des justifications pour les choix du contenu du tableau de l'annexe 2 par rapport aux documents de référence (ODD), de la Vision, des contraintes et défis.*

Annexes :

Annexe 1 : Indicateurs de suivi de la SCAP (2016 – 2030)

Objectifs	Résultats	Indicateurs SCAPP	ODD (Oui/Non)	Sources permettant de renseigner l'indicateur	Niveau de l'indicateur en 2015 (situation de référence)	Cible indicateur 2020	Cible indicateur 2025	Cible indicateur 2030
Objectif 1	Résultat 1.1	Indicateur 1.1.1 Indicateur 1.1.2.						
	Résultat 1.2.	Indicateur 1.2.1 Indicateur 1.2.2.						

Annexe 2 Programme d'actions pour 2016-2020

Domaines prioritaires	Résultats	Actions prioritaires	FINANCEMENT		
			MONTANT	DISPONIBILITE (ACQUIS OU A RECHERCHER)	BAILLEURS (ETAT OU R.E)
Domaine 1	Objectif 1	Action 1.1			
		Action 1.2			

Annexe 3 : Niveau des indicateurs en 2015

Ils doivent être désagrégés autant que possible

Objectif	Indicateurs	OMD	S. Référence		2015			Observations
			Date	Valeur	Réalisation	Cible	Sources de l'indicateur	
Domaine X Objectif 1	<input type="checkbox"/> Indicateur 1.1 <input type="checkbox"/> Indicateur 1.2 <input type="checkbox"/>	Oui/non						

Annexe 4 : Documentation des indicateurs

Indicateur	Type	ODD	Périodicité	Source(s) information	Institution(s) responsable(s)	Observations (mesurabilité,...)
	Résultat, impact ou produit	Oui/ Non				

Annexe 5 : Données clés sur le secteur

Les emplois dans le secteur (ventilation par catégories, régions, statuts, ...)

Les chiffres clés (acteurs, structures, produits, ...)

Ressources et dépenses financières et évolution (Budget de fonctionnement, d'investissement)

Les cadres de programmation disponibles (stratégies, plans d'action, programmes, CDMT, ...)

Les recommandations EPU 2015

Annexe 6: Composition du Comité Technique Sectoriel (CTS)